

Formulaire d'attestation démontrant que les personnes visées par le décret 1276-2021 sont adéquatement protégées contre la COVID-19 (RI-RTF)

(Personnes visées : employé/ remplaçant compétent, bénévole, personne proche-aidante)

CONSIDÉRANT que le décret 1276-2021 encadre la vaccination obligatoire pour les intervenants du secteur de la santé et des services sociaux mentionne les éléments suivants:

- « QUE l'exploitant d'une ressource intermédiaire ou d'une ressource de type familial transmette à l'établissement de santé et de services sociaux avec lequel il a conclu une entente, une attestation indiquant que les intervenants du secteur de la santé et des services sociaux qui sont tenus d'être adéquatement protégés contre la COVID-19 le sont;
- QUE lorsque l'exploitant d'une ressource intermédiaire ou d'une ressource de type familial ne transmet pas l'attestation prévue à l'alinéa précédent, l'établissement de santé et de services sociaux avec lequel cette ressource a conclu une entente cesse de la rétribuer et puisse déplacer les usagers qui y sont pris en charge vers un autre milieu de vie; ».

Ainsi, en conformité avec le présent décret et ce, malgré l'absence de lien de subordination qui unit les parties à l'entente, les responsables de ressources se doivent de fournir au plus tard le 1er octobre 2021 ou à défaut, le rapidement possible avant le 15 octobre 2021, le présent formulaire à l'établissement avec qui il a conclu une entente, pour attester que les personnes visées par le décret sont adéquatement protégées contre la COVID-19 (sauf les exclusions prévues au décret susmentionné). La preuve fournie peut être en format électronique ou en format papier.

Par la présente, je soussigné (e), personne responsable d'une RI-RTF ou son représentant autorisé :

Prénom et nom : _____

Numéro de téléphone : _____

Nom de la ressource : _____

No de fichier national : _____

Adresse de la ressource : _____

déclare que les personnes visées qui vont fréquenter la ressource à partir de l'entrée en vigueur dudit décret, sont adéquatement protégées contre la COVID-19;

et avisera l'établissement lors d'un changement parmi les personnes visées fréquentant la ressource et ce, dans les meilleurs délais.

Signature de la personne responsable de
la RI-RTF ou son représentant autorisé

Date (aaaa/mm/jj)